

*Com. Grandjean*  
 Séance <sup>extraordinaire</sup> du 28 mai 1893.  
 L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le vingt-huit mai, à midi, les membres du Conseil municipal de la Commune de Combiers se sont réunis extraordinairement au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de M. <sup>Cherrier</sup> maire.  
 Étaient présents: M. M. Cherrier, maire, Deluchapt jeune, Campot, Guichen, Derein

Maires, n° 17. — Registre des délibérations — 1893

**D'ORDRE.**

Le Birot, lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer. Absents: M. M. Deluchapt aîné, Binay & de la Roche.  
 M. Campot a été élu secrétaire et a accepté.  
 Le Conseil est appelé à donner son avis sur une demande du jeune Justin Daland <sup>capitaine</sup> administrateur de l'école nationale d'Agriculture de Grandjean.  
 Il approuve favorablement cette demande pour diverses causes.  
 Ce garçon est un sujet d'élite, travailleur digne d'intérêt et promettant de grandes espérances. De plus il est orphelin de père et de mère, son frère et le seul parent qui lui reste et vit d'une bien petite propriété à peine suffisante pour le nourrir. Il est donc impossible que les ressources dont disposent les frères Daland puissent permettre le paiement de la plus petite fraction de la somme nécessaire à l'entrée de ce candidat à Grandjean.  
 Le Conseil estime qu'il y aurait lieu d'accorder la bourse entière, totale, à l'intéressé, et remercie d'avance l'administration de tout ce qu'elle fera bien faire pour le postulant.  
 Fait et délibéré le jour, mois & an que dessus et ont, les membres présents signés, après lecture faite, de M. Deluchapt aîné  
 Campot Guichen J. Deluchapt J. Derein  
 Cherrier B. Birot

*N° 112.*  
 Bourse  
 Daland  
 Grandjean.  
 même village  
 N° 113.  
 même village  
 N° 114.  
 même village  
 N° 115.  
 même village  
 N° 116.  
 même village  
 N° 117.  
 même village  
 N° 118.  
 même village  
 N° 119.  
 même village  
 N° 120.  
 même village